

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1419

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après la première phrase de l'alinéa 24, insérer les deux phrases suivantes :

« Un rapport au Parlement sera présenté avant le 1^{er} juin 2024 afin de présenter de manière approfondie l'évolution de notre présence militaire en Afrique. Un débat et un vote seront organisés au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat chargées de la défense, ainsi qu'au sein de celles chargées des affaires étrangères. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'évolution du dispositif militaire français au Sénégal, en République de Côte d'Ivoire, au Tchad et au Gabon est plus que nécessaire, ses contours restent flous, et aucune stratégie concrète n'a été présentée sur ce sujet, pourtant particulièrement important au regard des erreurs commises dans ces pays. Depuis des années, le sentiment anti-français continue de croître dans ces régions, sans qu'aucun mot ne soit réellement posé sur les méthodes et les stratégies à modifier, ni sur les conséquences réelles de ces actions.

Inverser cette tendance et modifier le rapport de ces régions à nos troupes implique également un processus d'audit important, transparent, pour reconnaître nos erreurs passées pour éviter de les reproduire. De cette démarche concertée pourra sortir une vision claire de l'évolution du dispositif, aujourd'hui simplement évoquée, voire survolée au sein du rapport.

En outre, le groupe “Écologiste-NUPES” estime essentiel que le Parlement puisse exercer son rôle de contrôle de l’action du gouvernement en cette matière, et demandons à ce que la commission des affaires étrangères soit pleinement intégrée à ces débats.